
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 4 mars 2020

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr

Préfecture de Savoie

04 79 75 50 16 – pref-communication@savoie.gouv.fr



COVID-19 en Savoie :

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la Préfecture de Savoie annoncent que deux personnes originaires du département sont confirmées COVID-19. Prises en charge au centre hospitalier de Chambéry, elles vont bien.

DEUX PATIENTS ATTEINTS DU CORONAVIRUS COVID-19 EN SAVOIE

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et la Préfecture de Savoie annoncent que deux personnes originaires de Savoie sont atteintes du COVID-19. Elles ont été confirmées porteuses du COVID-19, le mardi 3 mars, et prises en charge, au centre hospitalier de Chambéry (CHMS), dans le service de maladie infectieuse et tropicale, dans les conditions requises pour ce type de pathologie.

Les deux patients âgés respectivement de trente et d'une quarantaine d'années vont bien.

La recherche des sujets contacts proches avec les deux patients

Ces deux cas ne sont pas liés entre eux et résident dans des communes distinctes et éloignées l'une de l'autre. L'un des patients a séjourné récemment en Lombardie, zone où circule le virus.

Les équipes de l'ARS, en coordination avec Santé publique France, mènent les investigations pour identifier les personnes qui auraient été en contact étroit avec les deux patients. Ces personnes, une fois identifiées sont contactées pour être informées et une conduite à tenir leur sera communiquée (surveillance de l'apparition d'éventuels symptômes comme une toux ou de la fièvre, et si apparition de symptômes, appel du 15 immédiatement, sans passer par une consultation en cabinet de ville ou dans les services d'urgence).

Seules les personnes identifiées comme contact proche dans le cadre de cette investigation, seront contactées. En l'absence d'appel de la part des autorités sanitaires, il n'y a pas de mesure particulière à prendre, mise à part appliquer les gestes barrières (voir plus bas).

Le centre hospitalier de Chambéry (CHMS) est un établissement de référence, habilité à prendre en charge les cas possibles ou confirmés de coronavirus

Le CHMS fait partie des 6 établissements de référence de la région Auvergne-Rhône-Alpes habilité à prendre en charge des cas possibles ou confirmés de coronavirus. Il dispose d'un plateau technique complet et ouvert 24h/24 et 7j/7, d'un service de maladies infectieuses et d'un service de réanimation. Il dispose également d'un laboratoire de diagnostic microbiologique (LSB3), en mesure d'analyser les prélèvements de personnes présentant des symptômes de COVID-19, dans un délai maximum de 5 heures.

Au total dans la région, ce sont 16 établissements habilités (dont les 6 établissements de référence) à la prise en charge hospitalière des patients porteurs de COVID-19. Il y a au moins un établissement par département.

Cette réponse sanitaire hospitalière permet à la fois une prise en charge des patients en proximité, mais également une solidarité entre établissements en fonction du nombre de patients pris en charge dans chacun d'eux. Ainsi, le CHMS a accueilli dès lundi dernier un patient transféré depuis le centre hospitalier d'Annecy où, compte tenu de la présence d'un cluster COVID-19 à la Balme de Sillingy, beaucoup de patients ont dû être pris en charge au centre hospitalier d'Annecy.

RAPPEL DES CONSIGNES A SUIVRE

L'enjeu est de freiner la transmission du virus qui circule actuellement sur le territoire et protéger les zones non ou peu touchées

La stratégie actuelle de la France est de **freiner la transmission du virus qui circule désormais sur notre territoire.**

- Pour cela, il appartient à chacun de mettre en place les **mesures barrières recommandées** :
 - se laver très régulièrement les mains,
 - tousser ou éternuer dans son coude,
 - se moucher avec un mouchoir à usage unique qu'il faut mettre ensuite dans une poubelle.
- **en cas de symptômes, il est demandé de rester chez soi et de porter un masque chirurgical en présence d'autres personnes et d'appeler le 15,**
- éviter de se serrer la main et de se faire « la bise ».

Dans tous les cas, en cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant leur retour d'une zone où circule le COVID-19, les personnes doivent contacter le Samu Centre 15 et éviter tout contact avec leur entourage, et conserver un masque. Il est demandé de ne pas se rendre chez son médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

Un site internet d'information dédié au coronavirus est disponible : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

information
CORONAVIRUS
2019 n-CoV
LE POINT SUR LA SITUATION



Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15

Une plateforme téléphonique, accessible au **0800 130 000** (appel gratuit depuis un poste fixe en France, 7 jours sur 7, 24h/24) **permet d'obtenir des informations sur le Covid-19 et des conseils non médicaux** pour les voyageurs ayant été dans une zone où circule le virus ou ayant côtoyé des personnes qui y ont circulé.